

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 18 JUIN 2025**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 15**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12**

**AYANT DONNÉ POUVOIR : 6**

**N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6**

Le 18 juin 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à la Rosière, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, 1<sup>er</sup> vice-président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Michelle ANXIONNAZ, Françoise BESNARD, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Françoise BESNARD

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

### **EXCUSÉS**

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LELANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance**

**2025-147 TARIFICATION SPECIFIQUE AUX ACTIVITES ESTIVALES DU SERVICE ENFANCE  
JEUNESSE**

**MINI-SEJOURS ETE 2025**

Le Projet Educatif de la Communauté de communes de Haute Tarentaise a fixé aux équipes d'animation du Club Loisirs et de l'Espace Jeunes comme objectif, l'organisation de mini-séjours 6/11 ans et 11/17 ans pendant les vacances estivales. Il s'agit de permettre aux enfants et aux jeunes la découverte d'activités nouvelles, de vivre une expérience d'autonomisation et de socialisation en dehors du cadre familial.

Ainsi, il est proposé trois mini-séjours sur l'été 2025.

***Enfance-Structure organisatrice : Club Loisirs***

<b>INTITULE</b>	<b><i>Mini-séjour 6/11 ans: Activités nautiques au Bourget du Lac (40 places)</i></b>
<b>DATES</b>	Du 21 au 25 juillet 2025 au centre d'hébergement du Yacht Club au Bourget du Lac (73) en pension complète
<b>ACTIVITES</b>	Pour les 6 ans : découverte faune et flore du lac, plage et minigolf, sortie bateau Pour les 7/8 ans : Voile, baignade, jeux de plein air, découverte de l'environnement, veillées
<b>PRIX PAR ENFANT</b>	<b>408 €</b>
TARIF QF1	82
TARIF QF2	122
TARIF QF3	163
TARIF QF4	204
TARIF QF5	245
TARIF QF6	286
<b>HORS CCHT</b>	<b>408</b>

Les inscriptions au mini-séjour organisé par le Club Loisirs se font auprès du Pôle Education de la mairie de Bourg-Saint-Maurice.

***Jeunesse-Structure organisatrice : Espace Jeunes***

Le mini-séjour « Plus haut, c'est plus beau ! » a été construit avec un groupe de jeunes qui souhaitait vivre une expédition en montagne avec l'objectif d'une ascension. Ces jeunes ont, à plusieurs reprises, rencontré des guides de Haute Montagne afin d'organiser toute la logistique : itinéraire, repas, nuitée, matériel, activités, sac-à-dos.... Ils ont décidé de camper deux jours proches du refuge du Ruitor pour pratiquer sur la Via cordata et effectuer une initiation à la grande voie sur falaise. Puis de s'engager sur deux autres jours dans l'ascension du Ruitor. Pour combler les dépenses de l'expédition, ils ont cherché des recettes, soit par le biais de subventions (vacances

apprenantes, appel à projet ados), soit par de la récolte de fonds (organisation d'un tournoi de jeux vidéo).

Au regard du budget prévisionnel de ce mini-séjour, il reste à la charge des familles 800 € qui ont été répartis selon les quotients familiaux des familles :

<b>INTITULE</b>	<b>Mini-séjour 13/17 ans: Plus haut, c'est plus beau ! (8 places)</b>
DATES	Du 14 au 18 juillet 2025 : séjour itinérant en montagne
ACTIVITES	Via cordata, escalade, ascension du Ruitor
TARIF QF1	45 €
TARIF QF2	65 €
TARIF QF3	85 €
TARIF QF4	105 €
TARIF QF5	125 €
TARIF QF6	145 €

<b>INTITULE</b>	<b>Mini-séjour 11/17 ans : Découverte de Grenoble (16 places)</b>
DATES	Du 4 au 8 août 2025 en camping
ACTIVITES	Visites culturelles : découverte du street art, musée d'histoire naturelle, Bastille Loisirs : accrobranche, canyoning, balade en bateau Déplacement sur Grenoble : utilisation des transports en commun
PRIX PAR ENFANT	334.99 €
TARIF QF1	67 €
TARIF QF2	100 €
TARIF QF3	134 €
TARIF QF4	167 €
TARIF QF5	201 €
TARIF QF6	234 €
HORS CCHT	334 €

Les inscriptions aux mini-séjours organisés par l'Espace Jeunes se font auprès du Local des Jeunes de la Communauté de communes de Haute Tarentaise. A noter que les mini-séjours adolescents ont été préparés par les jeunes fréquentant le Local des Jeunes à l'année. Ces jeunes sont prioritaires lors des inscriptions.

En cas d'annulation des mini-séjours par l'organisateur, les familles seront intégralement remboursées ; en cas d'annulation de la famille, l'organisateur remboursera l'intégralité des sommes versés dans la mesure où la place laissée vacante soit honorée par une autre famille ou, sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un mois. A l'exception de ces conditions, les sommes engagées seront conservées par l'organisateur.

En cas de renvoi d'un participant pour des motifs graves, les frais de retour sont à la charge de la famille, et aucun remboursement du mini-séjour ne pourra être réclamé à l'organisateur.

### **ESPACE JEUNES**

Dans le cadre de la subvention proposée par le Département de la Savoie, sous le nom de *Projet Respiration*, quatre activités du programme été de l'Espace Jeunes (11/17 ans) perçoivent une aide financière qui, selon les termes de la subvention, doit être répercutée sur le tarif aux familles.

La tarification de l'Espace jeunes étant fixée en quatre catégories en fonction du coût de l'activité, il est proposé que ces activités soient facturées aux familles au tarif inférieur au tarif réel. Les activités concernées (une activité culturelle, une activité pour les 16 ans et plus, 2 activités de plein air) seront indiquées sur le programme d'activités de l'Espace Jeunes avec le logo du Département.

Dans l'attente de l'accord du Département sont pressenties les activités suivantes : ***parcobranche du Diable, téléski nautique, visite de la Rotonde, rafting.***

**VU** la délibération n°2019-89 portant sur la modification du mode de calcul des mini-séjours et séjours,

**VU** la délibération n°2017-52 portant sur la tarification des activités de l'Espace Jeunes,

***Le conseil communautaire, à l'unanimité :***

- **VALIDE** le principe de l'organisation des mini-séjours de l'été 2025 ;
- **VALIDE** la tarification spécifique pour 4 activités de l'Espace Jeunes du programme estival.

***Pour le président empêché***  
**Jean-Claude FRAISSARD**

1<sup>er</sup> vice-président

